Santeny mag

N° 129 jan. / fév. 2022

www.mairie-santeny.fr

>CARTES GRISES

ATTENTION AUX SITES TROMPEURS

L'intégralité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur internet sur le site officiel : **https://immatriculation.ants.gouv.fr/ et UNIQUEMENT sur ce site !**

ATTENTION ! Certains autres sites internet proposent aussi leur aide pour la réalisation de ces dernières. Ces sites trompeurs proposent de réaliser les démarches pour obtenir un certificat d'immatriculation en échange de frais «d'assistance en ligne», de «traitement du dossier» ou encore de «tâches administratives automatisées».

Or, sur le **site officiel de l'ANTS**, l'Agence nationale des titres sécurisés (www.ants.gouv.fr), les **démarches sont gratuites.**

NOUVEAU !
Un distributeur de billets à Santeny

Le 19 janvier dernier, le Maire, Vincent Bedu et Victor Diaz, élu en charge de la vie économique ont inauguré le tout nouveau Distributeur Automatique de Billets.

Attendu depuis de nombreuses années, il a finalement été installé entre le point poste et le bureau de la police pluri communale. À peine mis en service, le DAB* a déjà été adopté par les Santenois.

**DAB - Distributeur Automatique de Billets*

SOMMAIRE

Santeny mag
n° 129 jan. / fév. 2022

En couverture :

>05 DE VOUS À MOI

>06 ARRÊT SUR IMAGES

>10 ACTUALITÉS

>12 ENFANCE JEUNESSE

>15 VIE ÉCONOMIQUE

>16 CADRE DE VIE

>21 FINANCES

>22 QUALITÉ DE VIE

>26 PATRIMOINE

>27 DÉVELOPPEMENT DURABLE

>28 LOISIRS

>32 TRIBUNE DE L'OPPOSITION

>34 LA VILLE À VOTRE SERVICE

>35 CARNET

Santenymag **# 129 - Jan. / Fév. 2022**

Directeur de la publication : Vincent Bedu - **Rédacteur en chef** : Joël-Robert Hansconrad
Ont contribué à la réalisation de ce numéro : Eric Baude, Alain Delage, Ghislaine de La Perrière, Victor Diaz, Flora Durandeau, Michèle Meunier, Christèle Mignon
Conception graphique : service communication
Impression : IMPRIM PLUS - Dépôt légal à parution
Tirage : 2000 exemplaires

RGE QUALIBAT

Cardonnel chauffage service

PARTENAIRE GRDF

PG PROFESSIONNEL DU GAZ

MAINTENANCE, DÉPANNAGE ET RÉNOVATION DE CHAUFFERIES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES GAZ / FUEL / RÉGULATION / ENR

Siège et bureaux : 8 Route de Mandres - 94440 Santeny
Contact : Tél. : 01 45 98 95 06 / Fax. : 01 45 98 71 45 / Mail. : cmarcastel@cardonnel-chauffage.com
SARL au capital de 100000 euros - Siret : 310.094.446.00047 - Qualibat RGE n° E84746

iad

ILS M'ONT CONFIÉ LEUR BIEN À VENDRE

Pourquoi pas vous ?

GARANTIE immodvisor

4,9 / 5*

EXCELLENT

Ludivine **DENTELLE**

06 15 03 66 13

ludivine.dentelle@iadfrance.fr

PROFESSIONNEL DE PROXIMITÉ
De **nombreuses transactions** réalisées sur **votre secteur**

ÉVALUATION DE VOTRE BIEN **OFFERT**
Obtenez gratuitement et sans engagement un **avis de valeur de votre bien**

HONORAIRES **ADAPTÉS**
Un **service de qualité** au meilleur prix

FLASHEZ et lisez mes avis immodvisor

«De vous à moi...»

Chères Santenoises, chers Santenois, chers Amis,

A l'occasion de cette nouvelle année, je tiens à vous présenter ainsi qu'a ceux qui vous sont chers, en mon nom personnel et au nom de la municipalité, nos vœux de bonheur, santé et réussite pour 2022.

Nous tournons la page de 2021 alors que la crise sanitaire continue de perturber notre quotidien.

Je souhaite tout d'abord, adresser un message de soutien et de réconfort aux familles qui ont été touchées par la maladie ou le deuil.

J'exprime également ma plus profonde reconnaissance à l'ensemble des professionnels de santé et à nos fonctionnaires qui ont su depuis le début de cette crise, témoigner d'un engagement indéfectible afin de garantir la continuité d'un service public de haute qualité.

Durant l'année écoulée, il nous a fallu appliquer des mesures de distanciation, adapter nos modes de vie, de travail, et pratiquer avec intermittence nos loisirs. Néanmoins, nous avons su apprécier le plaisir de nous retrouver, quand nous le pouvions, lors des festivités du 14 juillet, autour d'un thé dansant ou plus récemment sur le village de Noël et sa belle patinoire de glace qui a enchanté enfants, parents et grands-parents.

Malgré ces contraintes, l'équipe municipale a poursuivi son travail pour que les engagements pris soient réalisés. Je pense notamment à la rénovation de l'Église Saint-Germain d'Auxerre, au portail historique de Montanglos, à la pose d'une grille sur le mur du lavoir en cœur de village, qui attestent de l'effectivité de la promesse tenue et de la sincérité de notre engagement pour la préservation de notre patrimoine et de notre qualité de vie.

Nous avons aussi concrétisé de nombreux autres projets comme la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme, la création du Conseil des Sages, le retour du Conseil Municipal des Enfants, la plantation d'arbres sur le site des 4 Saules, l'équipement de purificateurs d'air dans les classes du groupe scolaire des 40 Arpents, où l'on a par ailleurs introduit l'apprentissage de l'anglais dès la maternelle.

Je profite de cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre village. Tous mes vœux de réussite à ceux qui entreprennent. J'adresse également mes remerciements à tous les bénévoles qui s'investissent dans la vie de notre village.

Enfin c'est l'opportunité pour moi de terminer sur une note d'espoir. Cette crise nous aura enseigné le caractère précieux de nos relations humaines, des instants partagés et du vivre ensemble. L'année 2022 sera encore une année très riche en travaux et en évènements.

Je sais pouvoir compter sur vous, sur l'ensemble de mon équipe et des fonctionnaires pour que Santeny conserve et améliore son cadre de vie, raison pour laquelle nous avons choisi d'y habiter.

Vincent BEDU
Maire de Santeny
Conseiller régional d'Île-de-France

En raison de la crise sanitaire, la traditionnelle cérémonie des voeux n'a pas pu se tenir. Retrouvez la vidéo des voeux du Maire à la population sur www.mairie-santeny.fr et en scannant le QR Code

ARRÊT SUR IMAGES

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 s'est tenue le 11 novembre devant le monument aux morts de Santeny, en présence de Monsieur le député Laurent Saint-Martin, du Capitaine de la 23ème Compagnie des sapeurs pompiers, des jeunes de la protection civile, de MM. Lefrère et Boulanger de l'ASAC ainsi que des élus municipaux et de nombreux Santenois. Elle s'est déroulée traditionnellement entre recueillement et émotions, dépôt de gerbes au monument aux morts, allocutions et appel des noms des morts pour la France. Un musicien et sa trompette ont entamé la Marseillaise pour clôturer cette cérémonie.

TÉLÉTHON

Le Tennis Club de Santeny et le Tennis de Table de Santeny (ACS) avec le soutien de la commune se sont mobilisés pour le Téléthon. Une grande soirée sportive a été organisée le 3 décembre dernier à la salle multisports. Grâce à votre participation et à l'abondement de la municipalité, 1 400€ ont été reversés à l'AMF Téléthon ! Merci à tous pour votre engagement.

COLLECTES SOLIDAIRES

Formidable mobilisation des deux directrices (maternelle et élémentaire) du groupe scolaire des 40 Arpents ainsi que des parents pour cette première collecte alimentaire et de jouets au profit des «Restaurants du Coeur». L'opération a rencontré un joli succès. Merci à Christèle Mignon ainsi qu'à l'ensemble des services municipaux pour l'organisation de ce moment convivial et solidaire !

ARRÊT SUR IMAGES

COLIS DE NOËL

De beaux sourires derrière des masques, de bons produits et un sens certain de la solidarité. Une fois de plus, la distribution des colis de Noël offerts par le CCAS à nos aînés, s'est déroulée dans une ambiance festive et conviviale à l'Espace Montanglos.

CONCERT ÉDUCATIF AU CHÂTEAU

Le 25 janvier dernier, les musiciens de l'association Architecture et Musique ont présenté Gabriel Fauré, Franz Liszt et Nicolo Paganini à travers le conte de «La harpe magique» raconté aux enfants du cours préparatoire de l'école élémentaire des 40 Arpents.
Julien Marcou, le harpiste de l'association, a présenté son instrument aux enfants et a répondu à leurs nombreuses questions. Ils sont tous repartis émerveillés par cet intermède musical !

Prochain concert : mardi 29 mars 2022.

LA PATINOIRE ET SES CHALETS

Durant tout le mois de décembre, Santeny s'est parée de mille feux pour célébrer les fêtes de fin d'année. Après l'inauguration du village de Noël avec un spectacle de cracheurs de feu, de nombreuses animations se sont enchaînées.

Parmi les temps forts de ces festivités, la nouveauté de cet hiver : une patinoire de glace. Entouré de ses chalets, le village de Noël a battu des records de fréquentation, en accueillant près de 3000 visiteurs, dont les scolaires et le centre de loisirs.

Enfin, le marché de Noël qui s'est tenu du 17 au 19 décembre à Montanglos a fait le bonheur de nombreux visiteurs à la recherche de produits locaux et artisanaux.

ACTUALITÉS

JUSQU'AU **04** MARS

>RECENSEMENT CITOYEN

OBLIGATOIRE À 16 ANS

Pour voter, les jeunes majeurs doivent penser à se faire recenser.
Chaque jeune français de 16 ans doit se faire recenser. L'attestation de recensement remise lors de cette démarche lui permet de pouvoir se présenter à certains concours publics et examens (comme le baccalauréat ou encore le permis de conduire).

Il permet également à l'INSEE de communiquer trimestriellement aux communes les listes de ces futurs jeunes électeurs majeurs ou majeurs à venir, à inscrire d'office sur la liste électorale.

Cette année, les scrutins vont rythmer le calendrier électoral. Afin de pouvoir y participer sans avoir de démarche à effectuer, les jeunes qui auront 18 ans d'ici le 10 avril (date du 1er tour de l'élection présidentielle), doivent avoir été recensés avant le 31 décembre 2021 et ainsi générer leur inscription sur les listes électorales.

Si cette démarche n'a pas été effectuée, la participation aux élections prévues en 2022 n'est pas exclue pour autant. Le jeune majeur peut réaliser son inscription sur les listes électorales avant le 4 mars 2022, dernier délai pour pouvoir voter au 1er tour de la présidentielle.

Pour vous faire rencenser, rendez-vous à l'Espace Services Citoyen avec votre carte nationale d'identité ou passeport valide, le livret de famille à jour et un justificatif de domicile. La démarche peut également être réalisée sur service.public.fr

→Espace Services Citoyen
1 rue de la Fontaine
Tél : 01 56 32 32 32

ÉLECTIONS 2022

Ce qui a changé au 1er janvier 2022

Interroger sa situation électorale (ISE)
Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez interroger votre situation électorale sur service-public.fr (ISE). Le module ISE vous permet également de retrouver les informations concernant les procurations que vous avez données ou reçues.

Vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la votre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Téléprocédure « Maprocuration »
Un nouveau modèle de Cerfa doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration. Les adresses postales ne sont plus demandées. Le mandant doit communiquer son Numéro National d'Electeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire.

L'électeur peut retrouver son NNE sur sa carte électorale mais aussi sur le module « Interroger sa Situation Electorale (ISE).

Attention, pour demander comme pour résilier une procuration, le déplacement physique de l'électeur devant une autorité habilitée demeure indispensable.

L'électeur est informé, dès sa demande, de la validité des données renseignées. La validité de sa procuration est confirmée par courriel quelques minutes après son passage devant une autorité habilitée (Police, Gendarmerie, Tribunal d'instance, Consulat).

Les français de l'étranger peuvent désormais utiliser « Maprocuration ». En plus des commissariats de Police, brigades de gendarmerie, les demandes de procurations dématérialisées peuvent être validées dans les consulats.

Prochaines élections

Présidentielle les 10 et 24 avril 2022
Législatives les 12 et 19 juin 2022

>SÉCURITÉ

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

L'opération tranquillité vacances est un dispositif national qui permet aux particuliers de bénéficier d'une surveillance particulière de leur domicile.

EN BREF

Afin d'assurer une vigilance accrue de votre habitation par les services de police durant votre absence, il vous est possible de signaler votre départ auprès de la police municipale mais aussi de la police nationale par la même occasion.
L'opération tranquillité vacances est un **service gratuit** vous garantissant des patrouilles régulières des agents de police municipale et ou nationale, qui s'assurent qu'aucune effraction n'a eu lieu.

POUR QUI ?

Les particuliers qui s'absentent de leur domicile pour une durée n'excédant pas 30 jours.

LA DÉMARCHE

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum). Celle-ci peut être faite à l'accueil de de la police municipale sur un imprimé avec copie de votre carte d'identité.

→Police municipale pluricommunale
1 bis rue de la Fontaine
Tél : 01 85 78 79 10 / 06 99 71 77 13

>CIVISME

LA PROPRETÉ, L'AFFAIRE DE TOUS

La propreté n'est pas que l'affaire de la municipalité. Si les services techniques effectuent les tâches quotidiennes de nettoyage des espaces publics, pour autant, chaque Santenois a aussi un rôle à jouer !

ADOPTONS ENSEMBLE LES BONS GESTES

→Sortir son bac à ordures avant la collecte, et le rentrer après. Ne pas le laisser dans la rue,
→Utiliser le service de collecte sur rendez-vous ou les déchetteries pour ses encombrants,
→Tenir son compagnon à 4 pattes en laisse et ramasser ses déjections,
→Jeter ses papiers, mégots de cigarettes, canettes ou autres dans les corbeilles prévues à cet effet,
→Entretenir son trottoir (désherbage mécanique, souillures, neige ...) et ne pas laisser déborder la végétation de sa propriété.

Chaque geste compte, il s'agit d'un effort collectif à réaliser tous les jours, sans relâche et tout au long de l'année, afin que la propreté soit durable, que notre village reste propre, beau, accueillant et agréable à vivre.

>INSEE

LE SAVIEZ-VOUS ?

4 075 HABITANTS À SANTENY

C'est la population légale comptabilisée par l'Insee au 1er janvier 2019 et qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2022. C'est sur la base du nombre d'habitants que la commune perçoit certaines aides de l'État.

Santeny est classifiée dans les villes de moins de 4 999 habitants.

35 367 communes en France dont 985 de 3500 à 4 999 habitants.

→INSEE
www.insee.fr

>SIVOM

ALLÔ ENCOMBRANTS

Le service **« Allô Encombrants »**, gratuit et sur rendez-vous, a pour objectif de permettre facilement aux Santenois de désencombrer leurs logements sans envahir les trottoirs.

Pour rappel, sont collectés la ferraille, les tapis et les tentures, les meubles en bois et le mobilier, la literie, les déchets divers (landaus, jouets de grande taille…), les grands cartons pliés et vidés de tout contenu.

Sont refusés : les gravas et céramiques, les produits chimiques, les piles et batteries et l'électroménager.

01 69 00 96 90

Sur simple appel, vous pourrez planifier l'enlèvement de vos encombrants.

→SIVOM de Varennes-Jarcy
Tél : 01 69 00 96 90
www.sivom.com

ZOOM SUR
LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le 4 janvier dernier a eu lieu l'élection du Conseil Municipal des Enfants de Santeny (CME). A l'issue du scrutin, 12 jeunes ont été élus. Ils ont reçu leur écharpe tricolore des mains du Maire lors d'une cérémonie symbolique qui s'est tenue le 22 janvier à l'Espace Montanglos en présence de leurs familles.

Flora Durandeau
Adjointe au Maire déléguée à l'enfance et à la jeunesse

Qu'est ce que le Conseil Municipal des Enfants ?

Le Conseil municipal des enfants (CME) est un lieu de proposition et de dialogue. A Santeny il est composé de 12 enfants issus de CM1 et CM2, élus pour 2 ans, (1 an pour les CM2 élus cette année) renouvelable chaque année à 50 % du fait du départ des CM2 au collège.

Pourquoi un Conseil Municipal des Enfants ?

La création d'un CME répond à la volonté de la Municipalité de reconnaitre l'enfant comme partenaire à part entière dans la vie de la commune et de lui reconnaître des droits. Droits reconnus par la convention des Nations Unies de 1989.

Le CME permet de mettre certains de ces droits en pratique : le droit au respect, le droit d'avoir des opinions et de donner son avis, le droit d'être écouté.

Quel est le rôle du Conseil Municipal des Enfants ?

Il permet aux jeunes élus :
→de se former à l'exercice d'une citoyenneté active, de leur donner un lieu d'expression et d'action,
→de découvrir le fonctionnement des instances de l'état (Sénat, Assemblée nationale) et les dispositifs des collectivités territoriales : région, département, territoire, commune…,
→d'écouter les enfants et de faire entendre leur voix,

→de proposer des actions dans l'intérêt général des enfants et de tous les Santenois,
→de s'exprimer, de débattre et de dialoguer avec les élus de la municipalité,
→d'acquérir une plus grande connaissance de la vie publique et d'être représentés lors des événements publics.

Comment va fonctionner le Conseil Municipal des Enfants ?

Lors de leur première assemblée, les élus du CME vont se répartir en groupes de travail appelés commissions. Ils se réuniront régulièrement afin de discuter de sujets qui les intéressent, de projets et d'actions à mener. Les conseillers seront aidés dans leurs tâches par un coordinateur, Cyril Angélique, animateur du service jeunesse et référent CME. Les projets conduits en commission seront présentés en assemblée plénière pour validation par l'ensemble des conseillers.

Ces séances plénières auront lieu dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Vincent Bedu, Maire de Santeny, en présence de Flora Durandeau, élue chargée du Conseil Municipal des Enfants et des élus du Conseil municipal.

Nous vous présenterons prochainement les projets sur lesquels nos jeunes élus ont choisi de travailler durant leur mandature.

Conseillers élus en CM1
Emma Tenreira - Zoé Gaete - Beya Kammoun - Motahhir Muhammad - Jake Davis - Erwan Ighemat

Conseillers élus en CM2
Jade Moumni - Liz Gaete - Lina Radi - Lucas Peglion - Rafaël Bento - Marius Coulette

>SANTÉ PUBLIQUE

DES PURIFICATEURS D'AIR DANS LES ÉCOLES

Vendredi 07 JAN

Des équipements collectifs ont été dotés de purificateurs d'air par la commune afin de réduire les risques de propagation de la COVID-19.

Afin de renforcer la sécurité sanitaire, la municipalité a décidé d'installer des purificateurs d'air munis d'un filtre multi-couches haute performance 360°.

Ce ne sont pas moins de 24 purificateurs qui, tous les jours, assainissent l'air dans toutes les salles de classe, les salles d'activités, de restauration ainsi que dans les dortoirs du groupe scolaire des 40 Arpents. En plus de la lutte contre la propagation de l'épidémie, ces purificateurs d'air à filtre charbon présentent bien d'autres bénéfices pour nos jeunes santenois.

Ils permettent de lutter efficacement contre les autres polluants de l'air : germes, virus, bactéries, odeurs et composés organiques volatiles (COV), ou encore particules allergènes, permettant ainsi de limiter les allergies, de tuer les pollens et bien évidemment de prévenir les maladies respiratoires et contagieuses.

Le matériel s'adapte automatiquement à l'environnement de la pièce dans laquelle il est positionné. Ses capteurs permettent ainsi de connaître en temps réel le niveau de qualité d'air de la pièce.

Vincent Bedu, Maire de Santeny, accompagné de Pierre-Antoine Salles, directeur du service Enfance – Jeunesse, et Sylvain Leménager, directeur des Services Techniques, est venu assister à la mise en place du dispositif dans les salles de classe du groupe scolaire.

1ère ÉDITION DES JEUNES PLUMES SANTENOISES

Envie d'écrire ? La commune lance son premier concours de nouvelles. A partir du 15 février, les Santenois de 11 à 18 ans vont pouvoir faire parler leur créativité. Thème de cette édition 2022 : «le jour où je suis tombé sur cette photo…».

Pour cette 1ère édition, les auteurs et autrices en herbe auront à imaginer une nouvelle de deux à quatre pages, proposant une suite à l'un des deux incipit imaginés par **Frédéric Aribit**, écrivain et parrain du concours. Ils seront téléchargeables sur www.mairie-santeny.fr à partir du 15 février. Les jeunes pourront jusqu'au 20 avril déposer leur texte à l'Espace Services Citoyen ou par courriel à communication@mairie-santeny.fr.

Les jurys auront alors jusqu'au 25 mai pour délibérer. Les lauréats seront annoncés lors de la cérémonie de remise des récompenses qui se déroulera le 1er juin à l'Espace Montanglos, en présence du parrain du concours. Les meilleurs textes seront publiés sur notre site et Les meilleurs textes seront publiés sur notre site et les gagnants recevront : une place de théâtre (grand prix du jury) , une œuvre dans une collection prestigieuse (prix spécial du jury) et un abonnement à une revue littéraire (prix « coup de cœur » du jury) ..

A vos plumes ! Nous avons hâte de vous lire....

Atelier éducation aux médias et apprentis reporters

Un atelier journalisme a lieu une fois par semaine au collège. Il est animé par Coralie, animatrice du Cap Jeunes en partenariat avec «Mouvement Up». Il permet de former les jeunes aux techniques journalistiques, de développer leur esprit critique et de leur apprendre à identifier et remettre en cause les fausses informations.

L'objectif est de sortir un «webmagazine» intégrant articles, podcasts, images et vidéos d'ici la fin de l'année scolaire. Le premier article de nos apprentis reporter, sous forme d'entretien, a porté sur les Anciens Combattants … Ils feront également des reportages sur Santeny, écriront des articles relatifs à la vie du collège mais aussi sur de nombreuses thématiques. Le numéro 1 devrait sortir d'ici la fin de l'année.

Frédéric Aribit
Auteur et professeur de lettres

Né à Bayonne en 1972, Frédéric Aribit est écrivain. Il a notamment publié deux essais consacrés au surréalisme, trois romans, et de nombreux articles critiques ou théoriques sur la littérature dans diverses revues (Daïmon, Les Cahiers Georges Bataille, Chiendents…). Il participe également au recueil collectif « Leurs Contes de Perrault » (Belfond, 2015), où il propose, aux côtés de nombreux écrivains contemporains (Hervé Le Tellier, Leïla Slimani, Cécile Coulon, Gérard Mordillat, Nathalie Azoulai…), une réécriture actualisée du conte « Les Fées ». Son dernier livre, « Et vous m'avez parlé de Garry Davis », est paru début 2020 aux éditions Anne Carrière. Il y retrace, à travers la rencontre d'une femme, la véritable histoire d'un drôle de personnage, le fondateur du Mouvement des Citoyens du Monde, l'un des derniers grands idéalistes du XXème siècle aussi bien soutenu par Camus ou Breton que par l'abbé Pierre. « Porté par une langue sensuelle, ce beau roman écrit à la deuxième personne du pluriel, comme s'il s'agissait de poursuivre la conversation, de prolonger l'enchantement de la rencontre, sonne comme un chant d'amour d'une rare intensité. » (Le Monde des Livres)
Il vit entre Itxassou, au Pays basque, et Paris, où il enseigne les Lettres à l'école Jeannine Manuel.

LE COMMERCE À SANTENY

Zoom sur vos commerçants

Ce mois-ci, Santenymag est allé à la rencontre de quatre commerçants, installés sur la commune.

DEL ARTE

Sous l'enseigne « Del Arte », l'univers de la pizza et de la restauration Italienne n'ont plus de secret pour Valérie et Pascal Filleux. Ils exploitent cet établissement depuis plus de 15 ans avec beaucoup de professionnalisme et de courage. Malgré la crise sanitaire, ils vous réservent un accueil chaleureux 7 jours sur 7, dans un cadre typique, décoré avec beaucoup de goût. Alors n'hésitez plus, et venez y déguster leurs pizzas et leurs suggestions du moment.

→Del Arte
Le Noyer Saint-Germain
Tél : 01 43 86 17 17

LA CLEPSYDRE

Implanté dans la zone d'activité de Santeny, depuis l'an 2000, l'ESAT* la Clepsydre accueille et accompagne 70 personnes en situation de handicap psychique. L'ESAT propose des services de menuiserie, conditionnement et espaces verts aux professionnels comme aux particuliers.
Mais aussi un pôle traiteur pour vos buffets, cocktails et évènements. L'équipe sera heureuse de vous accueillir au sein de son restaurant, ouvert pour le déjeuner, du lundi au vendredi de 12h à 15h. Sur réservation.

→La Clepsydre
4 Rue du Noyer-Saint-Germain
Tél : 01 58 08 11 20

*Etablissement ou Service d'Aide par le Travail

Le trio gourmands

C'est sous la direction de Fanny, accompagnée de Jidka, Alexia et Enzo, que vous serez accueillis dans la boulangerie – pâtisserie « Le trio gourmands». Depuis bientôt 4 mois, au beau milieu des senteurs de pain fait maison, de brioches et de pâtisseries artisanales, vous pouvez venir tous les jours y faire une pause gourmande.

Le midi un snack est à votre disposition. L'ensemble de son équipe vous souhaite d'ores et déjà bon appétit.

→Le Trio Gourmands
10 Rn 19
Tél : 01 43 86 13 92

Le Domaine Libanais

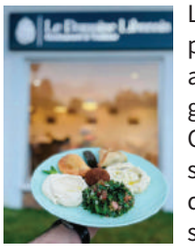

Le Liban est un pays réputé entre autre pour sa gastronomie. Offrant un aller simple au pays du cèdre avec ses bons plats traditionnels, le Domaine Libanais vous fait découvrir la douceur et la délicatesse de ses mets.

N'hésitez pas à vous arrêter et à passer un moment au sein de ce restaurant très convivial dirigé par Elie et sa famille. L'accueil et la cuisine feront de ce repas un moment unique et très agréable.

→Le Domaine Libanais
Centre commercial
du Domaine
Rue du Rocher
Tél : 01 82 38 01 36

5 questions à

Stéphane Martin
Président de la société SNCP

UN MÉTIER D'ART
AU CHEVET DE L'ÉGLISE ST-GERMAIN D'AUXERRE

La Société Normande de Couverture Plomberie a été désignée pour la rénovation de l'Église Saint Germain d'Auxerre qui vient de fêter ses 140 ans. Un passé récent qui a néanmoins pesé sur la solidité de la charpente et de la couverture particulièrement mises à mal.

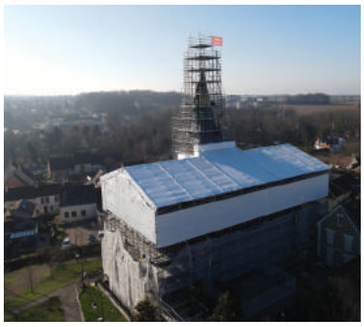

Santeny mag : Stéphane Martin, présentez-nous votre entreprise
La Normande de Couverture a été fondée en 1962, je l'ai intégrée en 1983. Nous sommes le régional de l'étape car nous sommes implantés depuis l'origine à Boissy-Saint-Léger.

« SNCP » est spécialisée dans les travaux de couverture. Elle intervient aussi bien sur le patrimoine ancien que sur du patrimoine contemporain. Nous travaillons principalement l'ardoise posée au clou de cuivre ou au crochet, le zinc et le plomb pour les chantiers de rénovation ; nous adaptons nos techniques traditionnelles aux chantiers à l'architecture contemporaine sur lesquels nous travaillons les différentes gammes de tuiles et autres matériaux.

Avec ses 60 ans d'expérience, SNCP compte dans ses références des monuments prestigieux comme le château de Vaux-le-Vicomte, le musée Carnavalet, l'Abbaye de Royaumont, l'Eglise Notre-Dame de Vetheuil et celle Saint-Michel de Chamonix et son clôcher ; plus près de nous, la rénovation de la tour de l'horloge de la gare de Lyon ou la Bibliothèque Nationale de France.

Son savoir-faire reconnu par ses paires a été récompensé en 2013 par le label « Entreprise du Patrimoine Vivant » inscrit à l'Inventaire des Métiers d'Art Rares, univers de l'Architecture & le Patrimoine bâti

Santeny mag : pourquoi le label « Entreprise du Patrimoine Vivant » avantage votre entreprise ?
Le label « Entreprises du Patrimoine Vivant » est une référence et un gage de qualité. C'est une marque de reconnaissance de l'État, mise en place en 2005 pour distinguer des entreprises françaises détenant, entre autres, des savoir-faire industriels et artisanaux d'excellence. Chaque jour,

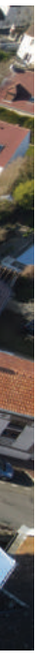

nos compagnons perpétuent la vie du geste et le transmettent aux apprentis que nous formons qui seront les artisans d'art de demain.
Nous faisons aussi partie intégrante du Groupement des Monuments Historiques (GMH) ; à ce titre nous participons aux différents congrès du groupement afin de rester à la pointe de notre savoir-faire et de notre technicité.

Santeny mag : s'agissant de l'Église de Santeny, comment intervenez-vous ?
Afin d'assurer la qualité de ses ouvrages, la Normande de Couverture ne fait pas recours à la sous-traitance pour ses travaux.
Notre main-d'œuvre est qualifiée d'aptitude « monuments historiques ».

Nous fabriquons dans nos ateliers afin de garantir le délai des travaux ; nous possédons tous les outillages nécessaires à la réalisation des ouvrages et aux pliages, découpage, façonnage des différents métaux, zinc, plomb, cuivre, etc…
De même, nous disposons d'un stock de matériaux variés dans nos 1200 m² d'atelier ; cela nous permet ainsi de réduire la zone de stockage sur site, d'éviter d'éventuels temps d'approvisionnement et de respecter les délais prévus au planning.

Tous nos travaux sont exécutés suivant les règles de l'art et suivant les prescriptions des Documents Techniques Unifiés (DTU).

Santeny mag : et le Développement Durable ?
Le Développement Durable est totalement intégré dans la politique d'achat de l'entreprise qui est certifiée Qualibat RGE. Nous avons choisi un fournisseur bois qui a une démarche environnementale PEFC (Programme Européen des Forêts) FSC ou encore labellisé Qualité Natureplus, label environnemental spécifiquement orienté vers les produits de construction avec un niveau d'exigence particulièrement élevé.

Santeny mag : un dernier mot sur ce chantier exceptionnel pour notre commune
A Santeny, nous intervenons dans des conditions optimales grâce à la mise en place de la structure dite « parapluie » que le maître d'œuvre Cyril Boucaud, architecte du patrimoine, a souhaité mettre en place. Ainsi, ce chantier « hors norme » se déroule dans de bonnes conditions, tant pour l'édifice que pour nos employés ; ce parapluie, et le mot est faible, nous permet de ne pas subir les aléas de la météo qui ne nous épargne pas vraiment en ce moment. In fine, nous pourrons respecter l'engagement pris envers la commune.

Santeny mag : nous sommes impatients de découvrir votre réalisation.

> LE SAVIEZ-VOUS ?

Label «Entreprise du Patrimoine vivant»

Créé en 2005 dans le cadre de la loi en faveur des PME, le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) est une marque mise en place pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence, éviter la disparition de talents économiques et culturels d'exception, trop souvent menacés.

Ce label rassemble des fabricants attachés à la haute performance de leur métier et de leurs produits.

Pour bénéficier du label, les entreprises doivent répondre à différents critères de patrimoine économique, de maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité, d'ancrage géographique ancien ou d'une grande notoriété.

De nombreuses entreprises sont labellisées à ce jour. Elles savent allier tradition et innovation pour développer une activité durable et assurer la transmission de leur savoir-faire.

Le label « Entreprise du Patrimoine Vivant » s'accompagne d'avantages concrets afin de favoriser le développement des métiers d'excellence et la promotion des artisans en France.

NOUVEAUTÉ

DU NOUVEAU POUR LE DISPOSITIF LOUER ABORDABLE

La loi de finances pour 2022 transforme le dispositif «Louer abordable» en réduction d'impôt pour les conventions signées à partir du 1er mars 2022. L'ancien dispositif reste toutefois en vigueur pour les conventions déposées avant le 28 février 2022.

Dispositif «Louer abordable» à partir du 1er mars 2022

L'article 67 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022 transforme, pour les conventions signées à partir du 1er mars 2022, le dispositif Cosse «Louer abordable» en **réduction d'impôt** et le proroge sous cette nouvelle forme jusqu'au 31 décembre 2024.

→**Le propriétaire est maitre du choix de son locataire.**

→Le logement devra être donné en location dans le cadre d'une convention conclue avec l'Anah, en respectant des plafonds de loyer et de ressources pour le locataire.

→Le loyer et les ressources du locataire seront appréciés à la date de conclusion du bail et ne devront pas excéder des plafonds fixés par décret (à paraître), en fonction de la localisation du logement et de son affectation à la location intermédiaire, sociale ou très sociale.

→La fixation des plafonds de loyer devrait être effectuée sur la base d'une cartographie réalisée à l'échelle communale. **Santeny est en zone A.**

Par ailleurs, les taux de réduction d'impôts sur les loyers perçus seront uniformes sur l'ensemble du territoire :

→**15 %** pour le logement affecté à la location intermédiaire ;

→**35 %** pour le logement affecté à la location sociale.

Dispositif «Louer abordable» jusqu'au 28 février 2022

Le dispositif impose plusieurs conditions liées au logement et au locataire. Le bien doit être loué durant toute la durée d'application de la convention.

Conditions liées au logement

→être non meublé,

→être récent ou ancien avec ou sans travaux,

→être affecté à l'habitation principale du locataire,

→respecter un niveau de performance énergétique globale fixé par arrêté,

→être mis en location selon un loyer ne devant pas dépasser certains plafonds.

Conditions liées au locataire et au type de contrat de location
→Le dispositif Cosse est réservé aux propriétaires ayant signé une convention avec l'Anah, au moyen du contrat «Louer mieux».

Pour bénéficier du dispositif, le logement ne peut être loué aux membres du foyer fiscal, ascendants ou descendants du propriétaire ni à une personne occupant déjà le logement, sauf à l'occasion du renouvellement du bail.

→Les ressources du locataire ne doivent pas dépasser un certain seuil en fonction de la composition du foyer qui dépend également du type de convention passée avec l'Anah.

→Le propriétaire a le choix entre 3 niveaux de loyer en fonction du type de convention qu'il passe : intermédiaire, social, très social.

Dans les zones A bis, A, B1, où le déséquilibre est important entre l'offre et la demande, la déduction s'élève à :

→30 % des revenus bruts pour les logements mis en location dans le cadre d'une convention à loyer intermédiaire

→70 % des revenus bruts, dans le cadre d'une convention à loyer social ou très social

→85% des revenus bruts en cas d'intermédiation locative.

BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE
Centre-village

Trois bornes de recharge pour véhicules électriques sont disponibles au centre-village ; une est installée sur le parking de l'Espace Motanglos (3 route de Marolles) et deux devant l'Espace Services Citoyen dont une réservée aux personnes à mobilité réduite (1 rue la Fontaine).

Depuis le 1er janvier 2022, leur tarif de recharge a évolué. Désormais la recharge sera facturée 0,17€ par kWh. Vous bénéficiez du tarif préférentiel accordé à la commune

Accessible depuis les applications Chargemap ou Shell RechargeNewMotion (22 Kw).

RÉ-INSTALLATION
du portail de l'Espace Montanglos

La grille de l'Espace Montanglos a retrouvé sa place après être passée par les mains expertes des compagnons de l'entreprise Métafer qualifiée en ferronnerie d'art Monument Historique.
Inscrite à l'inventaire général du patrimoine culturel d'Ile-de-France (base Mérimée IA 00028046), cette grille a subi les assauts du temps. Le décapage de la rouille installée depuis de trop nombreuses années a mis au jour la signature de l'artisan-ferronnier concepteur de cet ouvrage dans les années 1868. Ce ne sont pas moins de 6 tonnes de fer qui ont alors donné corps à cet ensemble majestueux.

Après restauration complète dans les ateliers de la Ferronnerie d'art Metafer labellisée « Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) », chaque élément a reçu une peinture spécifique qui va assurer la pérennité de cet ouvrage patrimonial de notre village.

Le patrimoine est un élément majeur du cadre de vie matériel et immatériel. Sa préservation est essentielle pour les générations futures.

CATASTROPHES NATURELLES : PENSEZ À CONSTITUER UN DOSSIER

Si des dégradations sont apparues à la suite de la sécheresse de l'été 2021, faites vous connaître auprès de la mairie - Service Urbanisme - avant le 31 mars 2022.

PROJET BOUYGUES
ANTENNE RELAIS

La société Bouygues Telecom a envisagé l'implantation d'une antenne relais sur le territoire de notre commune sur une parcelle privée appartenant aux copropriétaires des commerces du centre commercial du Domaine.
En effet, le quartier du Domaine semble constituer une zone blanche pour partie et motive le projet d'implantation défini par Bouygues Telecom.

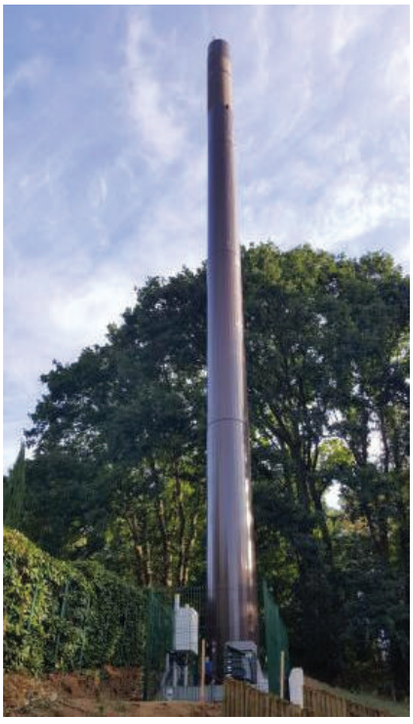

CHRONOLOGIE

→2 novembre 2021 : réception et enregistrement du dossier d'information mairie (DIM),
→3 novembre 2021 : demande du rapport d'exposimétrie,
→23 novembre 2021 : réception du rapport,
→2 décembre 2021 : mise à disposition des documents à l'Espace Services Citoyen, sur le site internet et Facebook,
→ 23 décembre 2021 : fin de la période de consultation des habitants.
→23 décembre 2021 : lettre recommandée de M. le Maire en opposition à ce projet.

Sans attendre l'échéance du 23 décembre 2021, M. le Maire et les services concernés ont rencontré les responsables de l'opérateur porteur du projet lors d'un rendez-vous tenu le 19 novembre. Au cours de cette réunion, M. le Maire a obtenu que Bouygues Telecom ne dépose pas de demande d'autorisation d'urbanisme à l'issue de la période de consultation ainsi que la réglementation le prévoit.

M. le Maire et Mme la Directrice de l'Ecole se sont également entretenus sur ce projet dont le site ne semble pas adapté.

A ce jour, aucune décision d'implantation n'est arrêtée ; les services concernés de la Mairie étudient plusieurs alternatives qui feront l'objet d'une réunion d'information dès lors qu'une solution acceptable aura été trouvée, respectueuse de l'environnement de notre commune.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Volonté et stratégie de l'Etat d'accélerer le développement de la 5G

Financée par le plan France Relance et par le 4ème programme d'investissements d'avenir, cette stratégie en 4 axes vise à positionner la France sur un marché essentiel pour son autonomie stratégique, la maîtrise et la sécurité de ses infrastructures de télécommunication.

Objectifs:

→contribuer à la compétitivité de l'économie française en développant les usages 5G au profit des territoires et de l'industrie,
→construire une offre française souveraine sur les réseaux télécoms à horizon 2022-2023,
→soutenir une R&D française de pointe sur les futures technologies de réseaux,
→renforcer la formation et attirer les talents pour répondre aux besoins de compétences sur la conception et le déploiement des réseaux du futur.

Les obligations des opérateurs

Déploiement en bande 3,5 GHz (5G)
→2022 : 3 000 sites
→2024 : 8 000 sites
→**2025** : 10 500 sites, dont 25% en zone peu dense ou industrielle

Pour en savoir plus :
https://www.economie.gouv.fr/le-deploiement-de-la-5g#

STRATÉGIE FINANCIÈRE
INVESTISSEMENTS & SUBVENTIONS

2022 / 2023

Le 17 janvier dernier s'est tenu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB). Celui-ci fixe le cadre dans lequel s'inscrira le budget de la commune pour 2022. Eric Baude, maire-adjoint en charge des finances, a fait un point sur les résultats prévisionnels de 2021 et a présenté l'orientation budgétaire ambitieuse que souhaite la municipalité pour 2022.

UNE MÉTHODE RIGOUREUSE

Une bonne maitrise des finances et du budget passe par une méthode de travail rigoureuse qui implique des étapes clés tout au long de l'année, selon un cycle budgétaire précis.

Cette méthode nous permet de pouvoir anticiper, contrôler, préparer, réagir et optimiser nos finances, avec un objectif affiché :

optimiser nos finances pour qu'elles servent l'intérêt général de tous les Santenoises et Santenois.

Nous remercions tous les participants : l'ensemble des élus, le Maire, notre DGS, notre directrice des finances, notre trésorier, nos partenaires et les habitants.

Près de
2 300 000 €
de subventions
en 2022

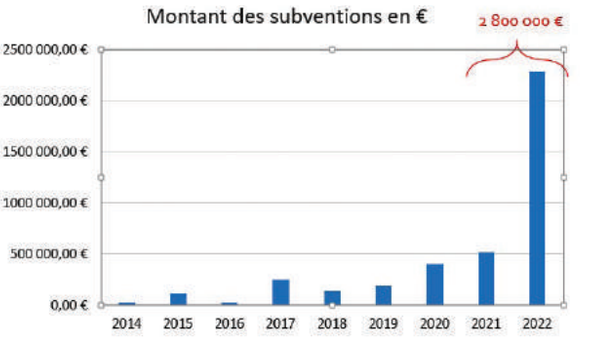

DE SOLIDES RÉSULTATS PRÉVISIONNELS POUR 2021

Les comptes prévisionnels 2021 montrent déjà plusieurs tendances encourageantes.

→Pour le fonctionnement, les recettes 2021 sont prévues en croissance de +0.96% par rapport à 2020.

→Pour les dépenses de fonctionnement, elles ont été stabilisées à 6 337 000 €, en très légères baisse par rapport à 2020. Pour rappel, sur les 6 dernières années, les dépenses ont été en constante augmentation de +3% par an.

→Pour la section d'investissement, les recettes s'établissent à 2 715 000 €, soit quasiment à 1 million au-dessus de la moyenne des 6 dernières années, en empruntant moins, et avec des subventions en croissance.

→Les dépenses d'investissement se montent à 1 925 000 € sur des projets variés : l'église, l'audit phytosanitaire, les plantations d'arbres, la restauration du portail de Montanglos, l'air de jeux, la clôture du lavoir, la vidéoprotection, le distributeur de billets (entré en service le 19 janvier 2022), les installations de voiries …

UNE ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022 AMBITIEUSE

Pour le fonctionnement, le budget 2022 sera construit dans l'objectif de maîtrise des dépenses, tout en gardant une même qualité de services.

M. le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune en 2022.

→La commune a engagé des projets d'investissements pluriannuels dont le montant prévu pour 2022 pourrait se monter à 5 200 000 €. Avec notamment les projets suivants : poursuite de la rénovation de l'Église Saint Germain, installations de voiries (Jacques Prévert, place de Gondy, Eclairage Public).

→Les principales recettes d'investissements prévues en 2022 s'élèvent à 5 200 000 € dont 2 300 000 € de subventions (Etat, région, Métropole).

Depuis juillet 2020, une nouvelle politique d'investissement est à l'oeuvre, fondée sur une méthodologie précise :

-Définition et validation des besoins d'investissement,
-Elaboration du cahier des charges techniques,
-Faisabilité technique et économique,
-Validation de possibles subventions en avant-projet,
-Validation de l'investissement et inscription budgétaire.

En conclusion, grâce à une méthode rigoureuse de gestion des postes investissement et fonctionnement, la municipalité dispose de marges de manoeuvre pour mener à bien ses différents projets.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Au cœur de l'action publique municipale, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose une multitude de services à destination des familles, des personnes isolées, des personnes handicapées et des seniors. Distinct des autres services municipaux, il possède son propre Conseil d'administration et occupe une place prépondérante dans l'administration centrale.

Ca s'est passé au CCAS !

1 Formation aux tablettes numériques

Un atelier de formation aux tablettes numériques s'est déroulé du 4 novembre au 23 décembre 2021. Il a permis à un groupe de 10 seniors d'être autonomes sur l'ensemble des applicatifs et des démarches numériques.
Un niveau 2 pourrait être organisé au 1er semestre 2022 à destination des utilisateurs ayant participé à la 1ère session, ou à de nouvelles personnes intéressées, quel que soit leur niveau

→Alors faîtes-vous connaître du CCAS ! C'est en nous contactant, qu'un groupe pourra être formé, et une action de formation organisée. Tél : 01 56 32 32 44

2 Atelier cuisine

En partenariat avec le CCAS de Marolles-en-Brie un atelier cuisine s'est déroulé à Marolles-en-Brie le 16 décembre dernier avec le prestataire **SILVER FOURCHETTE**. Quelques santenois ont pu y participer et ont particulièrement apprécié la co-animation par une diététicienne et par une ergothérapeute.
En effet, cet atelier « cuisine » a été réalisé dans le cadre des ateliers de prévention avec la thématique dominante de « Je reste le plus longtemps dans ma cuisine ».

3 Le bénévolat ... une bonne idée !

Il n'est plus à redire que le bénévolat est une affaire de don de soi et qu'il permet de se rendre utile, de partager ses compétences, d'acquérir de l'expérience, de faire de nouvelles rencontres, d'échanger sur des sujets variés et d'enrichir son estime de soi.

Les bénévoles rattachés au CCAS se sont retrouvés autour d'une galette des rois jeudi 13 janvier. Ils ont pu échanger ensemble, faire un point sur leurs actions, leurs engagements et partager leurs expériences auprès des personnes âgées de la commune.

Fort de leurs retours d'informations quant à de nouveaux besoins identifiés, et en corrélation avec l'accueil des demandes récentes faites au CCAS, les bénévoles pourraient participer à la mise en place de nouvelles actions de solidarité, soit auprès d'autres publics dans le besoin, soit par de nouveaux « services dédiés ».

Vous avez un peu de temps à offrir ? Vous souhaitez participer à des actions de solidarité et d'entre-aide auprès de personnes de notre village ?

→Contactez le CCAS au 01 56 32 32 44.

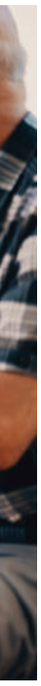

Actions à venir.... **à vos agendas !**

1 Ateliers de prévention seniors

Dans le cadre des politiques publiques et de l'action sociale, le C.C.A.S. de Santeny souhaite proposer aux Santenois retraités un programme d'ateliers de prévention s'inscrivant dans un parcours regroupant les thématiques liées à l'avancée en âge.
Parmi elles, la thématique de l'habitat reflète les différentes étapes de la vie. Alors, pourquoi améliorer son habitat ? Comment le rendre confortable ? L'atelier « BIEN CHEZ SOI » aborde différentes thématiques : les économies d'énergie, les conseils et astuces pour aménager les pièces du logement, les accessoires innovants qui facilitent la vie au quotidien, les acteurs du secteur qui aident à concevoir et à financer un projet d'aménagement....

Grâce au PRIF, Prévention Retraite Ile-de-France (qui regroupe les trois principaux régimes de retraite en Ile-de-France CNAV, MSA & RSI) et aux membres de la Conférence des Financeurs qui se sont associés, l'atelier « BIEN CHEZ SOI » est organisé aux dates suivantes :

Jeudi 17 février à 10h15 – Espace Montanglos
Conférence introductive pour un public large : seniors + de 60 ans, leurs familles, leurs enfants, leurs aidants…

Du jeudi 10 mars au jeudi 7 avril de 10h00 à 12h00
Salle du Conseil Municipal
5 séances pour un public de seniors de + de 60 ans.

→**Ateliers gratuits - Nombre de places limité**
Inscription obligatoire auprès du CCAS au 01 56 32 32 44

2 Mutuelle communale, c'est parti !

Après la réunion publique qui s'est tenue le 25 novembre dernier avec le partenaire MUT'COM, à laquelle une trentaine de santenois ont assisté, les permanences auront lieu les après-midis des 3èmes mercredis de chaque mois.
Jean-Paul Lunel vous recevra de 14h00 à 17h00, **sur rendez-vous** fixé à l'avance.

Prochaine permanence : mercredi 16 février à l'Espace Citoyen.

→**Contactez le CCAS au 01 56 32 32 44.**

3 Jeudi 10 mars 2022 Journée nationale de l'audition

Plusieurs d'entre vous s'étaient déplacés dans le cadre de la Semaine Bleue pour assister à la journée dédiée à l'audition, le jeudi 7 octobre 2021.

Le CCAS de Santeny participera à la journée nationale de l'audition le **JEUDI 10 MARS 2022** en proposant une journée dédiée avec des intervenants du secteur pouvant nous informer, toutes tranches d'âge confondues.

Rappelons que pour toute communication, l'audition est le sens le plus important. La perte ou la détérioration de l'audition exerce un impact important sur la vie quotidienne et en particulier sur le lien social.

« La considération pour la santé auditive doit et peut encore gagner du terrain. Le repérage est important mais l'accompagnement aussi. De nombreux patients en difficulté témoignent de leur sentiment de ne pas être « entendus ».

Bien sûr, il est difficile de faire la part des choses tant la colère liée à la survenue de la déficience auditive est à la hauteur du caractère subi. Mais la plainte est également à entendre dans sa souffrance et son attente d'accompagnement. Nous, professionnels de santé et acteurs de la prévention, continuons l'engagement de systématiser l'orientation médicale et la prise en compte de l'audition dans le tableau clinique de la prise en charge. C'est d'autant plus urgent que les modes de vie sont sources de déclenchement de symptômes au sein de l'ensemble des strates d'âges de la population.

Pr. Jean-Luc Puel, Président de l'association JNA

DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ
LE CONSEIL DES SAGES

Dans la même dynamique que le Conseil Municipal des Enfants, la municipalité a souhaité créer une nouvelle instance de démocratie locale dédiée aux Santenois de plus de 65 ans : le Conseil des Sages. La première assemblée pleinière de cette instance a eu lieu le 21 décembre dernier.

Le Conseil des Sages est une instance participative, de réflexion et de concertation, qui s'inscrit pleinement dans la dynamique de démocratie de proximité souhaitée par la municipalité.

Ce conseil a vocation à faire participer les Santenoises et les Santenois de 65 ans et plus, retraités ou sans activité professionnelle, aux projets municipaux et à être force de proposition.

Grâce à leur expertise, les Sages sont amenés à formuler avis et propositions sur les nombreux projets qui leur sont soumis par la municipalité. L'instance se prononce également sur tout sujet relevant de l'intérêt général.
Leurs expériences, et leurs compétences permettent «aux Sages» de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de tous les Santenois.

Ils peuvent échanger sur différentes thématiques telles que l'environnement, les loisirs, la culture, la santé.....

Son fonctionnement
Le Conseil des Sages organise ses travaux au sein de groupes, si possible en accord avec les commissions municipales.

Amélioration du cadre de vie, environnement, culture, loisirs, actions de solidarité sont autant de thématiques qui seront étudiées en ateliers tout au long de l'année.

Comme toute instance consultative, le Conseil des Sages n'est pas un organisme de décision. Cette dernière appartient aux seuls élus légitimés par le suffrage universel.

Conseil des Sages
Commune de Santeny

Les Santenois membres du Conseil des Sages

Marie-Noëlle GANDON
Vice Présidente

Jacques MOUCHLACK
Secrétaire

Anne BARBEL

Michèle BOUHAFS

Philippe CORET

Philippe GIRARDON

Didier HACQUART

Claude PAILLARD

Nicole PAYEN

Alain PINÇON

Pierrette POUCET

LE SAVIEZ-VOUS ?

Cabinet médical de Marolles

Campagne de dépistage Covid

Ouvert depuis le 23 novembre 2020, le cabinet médical de Marolles se compose de quatre généralistes, un gynécologue, deux sages-femmes, une infirmière, un masseur-kinésitherapeute, une psychomotricienne, une psychologue, une ostéopathe et une praticienne en diététique.

L'équipe de médecins est constituée d'un médecin généraliste à plein temps, et du trio de médecins généralistes santenois qui déporte une partie de son activité à Marolles.

Le cabinet médical lance une campagne de dépistage du Covid. Un agenda Doctolib a été créé à cet effet.

Il est inscrit au nom de «Cabinet de dépistage covid-19 du cabinet médical de Marolles» sur la plateforme Doctolib.

Attention, il est impératif d'avoir pris rendez-vous pour venir se faire tester.

Cabinet Médical de Marolles
5 Rue Pierre Bezançon
Tél : 01 85 44 04 28

Médecins généralistes : Dr Pierre Scuotto, Dr Kevin Taraki, Dr Wilfried Sceutenaire, Dr Jessica Langlois

BIBLIO'

Découvrez la sélection de la bibliothèque

Les animateurs de la bibliothèque vous proposent une sélection de livres à lire en ce début d'année. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges :

ADULTES

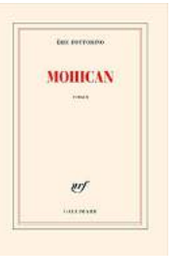

MOHICAN
Eric Fottorino
Ed. Gallimard

Ce roman est le cri de douleur d'un paysan jurassien. Il relate la radicalisation d'un fermier face à l'industrie éolienne. Tendre et lucide.

OPUS 77
Alexis Ragougneau
Ed. Vivianne Hamy

Dans « Opus 77 », Alexis Ragougneau dépeint la fresque funeste d'une famille de virtuoses broyée par le père tyrannique. Un roman magnifique à lire avec les yeux et les oreilles.

ENFANTS

LES ENFANTS DE LA RÉSISTANCE
Benoît Ers et Vincent Dugomier
Ed. Le Lombard

Dans un petit village de France occupé par l'armée allemande, trois enfants refusent de se soumettre à l'ennemi. Mais comment s'opposer à un si puissant adversaire quand on n'a que treize ans ?

ANIMAL TATOO (les 4 élus)
Brandon Mull
Ed. Bayard

Dans le monde d'Erdas, lors d'une cérémonie célébrée pour leur onzième anniversaire, quatre enfants issus de milieux et de continents différents font apparaître leur animal totem, réincarnation de l'animal mythique de leur pays

Des élèves de CM2

vont participer à un concours sur le patrimoine régional

LE PATRIMOINE À L'ÉCOLE

Monsieur Bodiou, vous êtes instituteur en CM2 à l'école des 40 arpents et vous préparez votre classe à participer au concours «Le patrimoine régional à la Une 2022».

En quoi cela consiste-t-il?

C'est d'une part un programme pédagogique «Le Patrimoine, toute une histoire» qui offre aux enseignants des outils inédits pour permettre aux enfants d'étudier le patrimoine français en le reliant à l'Histoire et l'Histoire des Arts, en lien avec leurs programmes scolaires.

Et d'autre part, un concours national parrainé par le ministère de l'Éducation Nationale et le ministère de la Culture, initié depuis 6 ans par l'association de sauvegarde du patrimoine Les Vieilles Maisons Françaises (VMF) sous la thématique «Patrimoine Régional à la Une 2022».

Il propose aux élèves de se projeter historien et graphiste en réalisant une page de couverture et un éditorial inspirés de la revue VMF sur un site de leur choix qu'ils devront valoriser pour donner envie au lecteur de le découvrir.

Le choix des enfants s'est porté sur le château de Santeny à travers son évolution depuis sa construction en 1868 jusqu'à nos jours.

Ghislaine de la Perrière
Maire-adjointe au patrimoine

Quel choix les enfants ont-ils fait et pourquoi ?

Leur choix s'est porté sur l'emblématique château de Santeny à travers son évolution depuis sa construction en 1868 jusqu'à nos jours.

Pourquoi ce choix ? Lors de la visite du château de Santeny aux «Journées du Patrimoine», les élèves ont été sensibles à ce sujet. Ils étaient étonnés qu'un tel château ait pu accueillir des collégiens. Certains ont déjà pu assister dans ce château à un mariage ou à un spectacle.

Etudier l'histoire de ce château et de ses différentes fonctions est un sujet attrayant pour les enfants.

Monsieur Bodiou, quelles sont les étapes de cette action culturelle que vous pilotez ?

Ce concours, avec le soutien de Mme la Directrice, vient poursuivre «les Journées du Patrimoine» organisées par la commune de Santeny en septembre dernier. Les élèves ont effectué en classe des recherches documentaires sur l'histoire du château, de sa construction à nos jours. Plusieurs intervenants viendront à leur rencontre à l'école pour enrichir leurs connaissances et répondre à leurs questions. Une deuxième visite du château est programmée en ce début d'année 2022. Enfin, la rédaction de l'article sera l'ultime étape de cette action culturelle. Plusieurs groupes seront organisés, chacun ayant en charge une fonction du château.

Les résultats seront proclamés début mai 2022 et la classe lauréate du Grand Prix VMF Éducation verra son travail publié dans le numéro du magazine VMF de septembre. La Délégation VMF du Val-de-Marne remettra une récompense à la classe pour sa participation. D'ores et déjà, nous pouvons encourager ces jeunes candidats qui représenteront l'école de Santeny au niveau national.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le saviez-vous ?

>L'ARBRE PIÈCE MAÎTRESSE DE LA QUALITÉ DE VIE DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Face aux enjeux climatiques et environnementaux, le conseil départemental du Val-de-Marne a lancé le 18 octobre 2021 un plan pour planter 50.000 arbres d'ici à la fin de son mandat. Il souhaite impliquer collectivités, habitants petits et grands dans son projet notamment au travers d'actions pédagogiques en direction des écoles.

La plantation de 50 000 arbres en six ans au travers de 128 programmes vise à :
-créer des puits de captation de CO_2,
-favoriser la biodiversité,
-planter des essences locales et /ou résilientes aux effets du changement climatique.

« Il s'agit d'augmenter la surface arborée du département, par conséquent, les arbres qui ont besoin d'être remplacés ne sont pas pris en compte, seules les nouvelles plantations le sont. L'objectif de ce plan est de limiter les îlots de chaleur et de développer la biodiversité », précise son président Olivier Capitanio.
C'est ainsi qu'à Santeny, une première tranche va être engagée rue de la Dimeresse et avenue du Rollet par la plantation de 60 arbres qui viendront agrémenter les paysages.

La commune a également procédé à la plantation de 20 arbres en périphérie du gymnase afin de former un halot de fraîcheur à proximité des installations sportives de plein air.

> SANTENY LABELLISÉE «TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE»

L'engagement des collectivités locales et la mise en œuvre d'actions concrètes sur les territoires sont indispensables pour préserver et restaurer notre capital commun : la biodiversité. C'est pour mettre en lumière cet engagement que l'Agence Régionale de la Biodiversité a lancé, en partenariat avec la Région, le dispositif « Territoire engagé pour la nature en Île-de-France ».

L'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB îdF) et la Région île-de-France ont reconnu officiellement l'engagement de Santeny suite au Directoire de l'ARB îdF, tenu en décembre 2021 en matière de préservation de la biodiversité. Notre village rejoint ainsi les 98 collectivités franciliennes reconnues «Territoire engagé pour la nature» depuis 2019.

Les actions et les engagements de la commune en matière de préservation de la biodiversité sont récompensés et c'est un motif de fierté !

Parmi les actions de Santeny en faveur de la biodiversité, une gestion et un suivi respectueux :
→ Démarche « 0 phyto » label Aqui'Brie engagée depuis de nombreuses années,
→Plantation d'essences végétales adaptées,
→Gestion différenciée des espaces verts et point compost,
→Audit phytosanitaire du patrimoine arboré,
→Instauration d'un pourcentage de pleine terre dans tout projet de construction,

→A l'étude, désimperméabilisation des sols (réduction des ilôts de chaleur),
→Charte de l'arbre et atlas de la biodiversité
→Actions pour conjuguer biodiversité et citoyenneté : fête de la nature, plantation d'arbres.

Cette reconnaissance ne peut que motiver encore davantage la commune à poursuivre ses actions et ses projets en faveur de la biodiversité !

→Prochaine «Fête de la Nature»
du 18 au 22 mai 2022

Bougez !

La Gymnastique Volontaire de Santeny pour adulte vous propose de la marche nordique !

La Marche nordique, ça y est, c'est parti

Grâce à notre coach Caroline, le planter de bâton n'a plus de secret pour le groupe. Nous sillonnons vaillamment les chemins de la forêt Santenoise dans la joie et la bonne humeur.
N'hésitez pas à nous rejoindre ! Rappelez-vous que nous vous offrons toujours 2 séances d'essai avec prêt de bâtons les vendredis de 14h30 à 16h hors vacances scolaires.

Gym volontaire

La gym volontaire c'est aussi des cours de cardio, renforcement musculaire, body zen et stretching dans le respect des consignes sanitaires ! Des places sont encore disponibles en soirée le lundi, mercredi et vendredi et le samedi midi. Des séances d'essai sont possibles.

Horaires

Jour	Horaires	Lieu	Dominante
Lundi	9 h - 10 h	Dojo	Body gym
Lundi	19 h - 20 h	Dojo	Cardio - renforcement musculaire
Mercredi	19h30 - 20h30	Ecole	Cardio - renforcement musculaire
Jeudi	10 h - 11 h	Dojo	Gym d'entretien
Vendredi	9 h - 10 h	Dojo	Body gym
Vendredi	19h30 - 20h30	Ecole	Body Zen
Samedi	12 h - 13 h	Dojo	Stretching

→GYM VOLONTAIRE
Contact : gvsanteny@gmail.com

ASAC
Amicale Santenoise des Anciens Combattants et Soldats de France

Compte tenu des conditions sanitaires nous avons pris la décision d'annuler notre banquet de fin d'année. Mais afin de ne pas laisser nos adhérents et sympathisants sur le bord du chemin à la veille des fêtes de fin d'année, nous leur avons proposé la livraison d'huîtres à domicile afin de pouvoir, si le besoin s'en faisait sentir, de les ouvrir et de les accompagner du verre de vin blanc, beurre et citron, c'était« la dégustation de Noël ».

Ce samedi 18 décembre notre initiative a remporté un franc succès, plus de 550 huîtres livrées dont les 2/3 ouvertes et plein de visages radieux en guise de remerciement en plus des commentaires élogieux,

Aux vues de l'évolution sanitaire, nous avons décidé qu'il était plus raisonnable de repousser l'Assemblée Générale du 29 janvier 2022, afin de pouvoir se rencontrer dans de meilleures conditions.

Culture

Université inter-âges

La section UIA du Plateau Briard propose des conférences de proximité sur des sujets variés et attractifs afin de satisfaire un large public désireux d'apprendre, de comprendre et de partager. Nous invitons chaleureusement à nos conférences les Santenoises et les Santenois, adhérents ou non adhérents, qui sont tous les bienvenus.

VOICI NOS CONFÉRENCES POUR LA PÉRIODE FÉVRIER-MARS :

Le 11 février à 14h30
L'olfaction un sens méconnu » par Jean-Christophe Gueguenà l'Atelier Barbara de Limeil-Brévannes
« Quand nous sommes menés par le bout du nez…
L'odorat a été longtemps considéré comme le plus minoritaire de nos sens. Des travaux récents ont révolutionné les connaissances sur le mécanisme de décryptage des odeurs et leur influence sur notre comportement »

Le 18 février à 14h30
Merci d'être « Vénus » par Sylvain Bouley, au cinéma du Forum à Boissy-St-Léger
« Plus de 50 ans après l'arrivée de la première sonde Vénéra, la planète Vénus intrigue toujours. A la fois voisine et étrangère, cette planète cache ses secrets par de grandes étendues volcaniques et une atmosphère difficilement pénétrable. »

Le 11 mars à 14h30
Femmes et nature, entre science et militantisme par Valérie Chansigaud, au cinéma du Forum à Boissy-St-Léger
« Cette conférence revient sur la place des femmes dans l'histoire naturelle et comment les militantes ont contribué à transformer les pratiques des scientifiques. »

Le 23 mars à 14h30
La fabuleuse transformation de la Capitale avec Haussmann par Sara Girod, à la Mairie de Villecresnes
« Haussmann va largement contribuer à la métamorphose de la capitale qui deviendra l'une des plus belles villes du monde comme le souhaitait Napoléon III. C'est une entreprise fascinante et complexe. Cette conférence en abordera les multiples aspects ».
Nous vous attendons nombreux !

→UNIVERSITÉ INTER ÂGES - CONFÉRENCES GRATUITES
Vice-Présidente UIA94 : Mihaela Jaquin
mihaela.jaquin@gmail.com

Handball

Rejoignez les tigresses

Les équipes féminines de handball de Marolles (U12, U14 et U18) s'entraînent les mardis, mercredis et jeudis au gymnase de Santeny. Une vingtaine d'entre elles sont des Santenoises et participent activement sur les terrains pour gagner les matchs dans une ambiance familiale.

A noter :
L'équipe de moins de douze n'a pas perdu de matches pour le moment et comptabilise pas moins de 38 buts contre des clubs déjà établis depuis de nombreuses années.

Une des joueuses (en l'occurrence une des filles qui en dort mal la nuit d'ailleurs!) se place en tête du classement avec 28 buts en trois matches !
Chacune d'entre elles, évoluent avec beaucoup de détermination, dans un esprit sportif à l'image de leurs coachs investis, motivés et passionnés par ces collectifs.

Le club cherche activement de nouvelles joueuses pour compléter les effectifs. N'hésitez plus à nous rejoindre dans cette aventure sportive! »

Vous pouvez nous retrouver sur le site http://marolleshandball.fr

→MAROLLES HANDBALL
Président : Jean-Louis Pugnetti
Tél : 06 63 72 87 44
president@marolleshandball.fr

Un agenda très chargé

Sport

Tennis Club de Santeny

Tennis santé, pas de méprise !

Ce n'est pas une activité pour les pratiquants du tennis ! Cette activité nouvelle a bien pour but, sur prescription et sous la supervision d'un médecin, d'aider à améliorer la santé de personnes souffrant de pathologies ciblées (AVC, cancer, diabète, obésité, stress, surpoids, vieillesse, …).

Bien évidemment, les premiers pratiquants que nous avons convaincus ont à un moment ou à un autre pratiqué le tennis … mais le seul lien avec le tennis consiste à utiliser du matériel et une pédagogie rappelant le tennis mais ces matériels et cette pédagogie sont spécifiques à cette activité.

Parlez-en autour de vous, renseignez-vous auprès de votre praticien et n'hésitez pas à venir assister à une séance pour vous rendre compte par vous-mêmes (les séances ont lieu chaque lundi de 10h à 11h sur notre court couvert) et interroger les participants et notre professeure.

Tournoi Jean Louis Vauchey du 11 novembre

17 équipes de double ont bravé la fraîcheur pour se retrouver dès potron-minet à l'intérieur (notre court couvert et la salle multisports) pour en découdre suivant un tableau concocté de main de maître (et sans aucun « tripatouillage ») par notre maître de tournoi. Comme à l'accoutumée, Véronique VAUCHEY a honoré le tournoi de sa présence.

L'organisation mise en place a permis à chaque équipe de jouer 4 rencontres. Le soleil nous a permis d'abandonner en milieu de journée la salle multisports au profit de nos courts extérieurs et, à l'abri du barnum, de reprendre quelques forces et de nous réchauffer, grâce à la pause sandwich préparée dans la bonne humeur et servie avec gentillesse par nos bénévoles. Les rencontres de l'après-midi ont permis de finaliser le classement des équipes engagées. C'est finalement l'équipe composée de l'un de nos professeurs (Franck BATUT) et de l'un de ses élèves (Rabah MANSEUR) qui a remporté le tournoi au terme d'une finale acharnée contre l'équipe composée de 2 de nos meilleurs joueurs, Franck MISANDEAU et Sébastien TORRES.

Cette journée s'est clôturée par la remise de récompenses à chaque participant et le traditionnel pot de l'amitié. L'ensemble des participants a promis de revenir l'année prochaine … surtout avec la perspective de pouvoir être à l'abri dans un vrai club-house l'année prochaine …

Les interclubs d'hiver

Les plus de 55 ans ont tout donné … mais rien n'y fit.
Ni la mobilisation, ni les kilomètres avalés (toutes les rencontres se sont jouées à l'extérieur et il était donc difficile de retrouver nos repères), ni la

Stage d'Halloween

Célébration de Noël

Soirée Beaujolais nouveau du 18 novembre

La pratique du tennis au sein du club est sans conteste très sérieuse !!!.
Mais une soirée autour d'un autre thème permet de rassembler les adhérents du club dans un contexte un peu moins sportif !!! Comme chaque année, le club aime recevoir les adultes pour une dégustation du Beaujolais (en toute modération bien évidemment). Ce moment convivial a connu une forte participation qui montre que nous aimons partager des moments conviviaux en dehors de la pratique sportive. Le 18 novembre, le nouveau Beaujolais 2021 était fruité et gouleyant.

bravoure légendaire des compétiteurs du TCS ne purent nous éviter la fanny … mais notre équipe s'était retrouvée propulsée en 1ère division pour une raison inconnue. Nous avons grapillé quelques matchs (il y en a 4 par rencontre) mais ce fut insuffisant. Alors, ne baissons pas les bras … un jour peut-être le développement de nos installations nous permettra de jouer chez nous, avec le soutien du public … et ce ne sera plus la même histoire.

Pour les plus de 45 ans, les résultats furent un peu meilleurs malgré un niveau relevé (accession en excellence pour la première fois).
Le bilan est de 3 défaites sans appel, 1 défaite accrochée et 1 victoire.

Les interclubs de printemps

Notre club « met le paquet » pour faire reconnaître la qualité de ses pratiquants. Ce ne seront pas moins de 5 équipes qui défendront nos couleurs : 2 équipes hommes, 1 équipe femmes et, c'est une première, 2 équipes jeunes (12 ans et 13/14 ans).

Les rencontres se déroulant les dimanches du mois de mai sur les courts découverts, nous joueurs pourront donc tirer parti de leurs repères et du soutien d'un large public ! Les affronts subis durant les interclubs d'hiver ont donc toutes les chances d'être lavés !

Tennisthon

Et le 4 décembre la signalétique a été mise en place avec le concours des services municipaux, la manifestation Tennisthon Santeny s'est déroulée avec la présence d'un peu plus de 80 personnes qui se sont adonnées sans compter aux joies de la pratique d'activités ludiques imaginées par les organisateurs et qui ont pu profiter de la buvette (boissons offertes par l'ACS et le Tennis Club - sympas les gobelets offerts par le Tennis Club et décorés de son logo - hum la bonne odeur de vin chaud proposé bien évidemment aux seuls adultes). La contribution à la récolte de fonds de l'AFM s'est élevée à 700€ (500€ versés par les participants et 200€ versés par le Tennis Club) et la Mairie s'est engagée à faire voter lors du Conseil Municipal de janvier 2022 une contribution supplémentaire de 700€ à la lutte contre myopathie, finalité de ce week-end du Téléthon.

Nous remercions vivement l'ensemble des services municipaux et des bénévoles qui se sont mobilisés pour relever ce défi un peu fou.

Gageons que la réussite de cette opération commando suscitera de nouvelles vocations pour l'édition 2022 !

VOEUX

Le Tennis Club de Santeny présente à la population de Santeny ses meilleurs voeux pour une année 2022 avec une santé sans faille, riche d'espoirs et de réussites …
avec, pour ses membres, le souhait de performances sportives à la hauteur de leurs ambitions dans un club doté d'installations toujours améliorées.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Pour un véritable sursaut en 2022

Chers Santenois, Chères Santenoises,

Alors que **l'année 2022** se profile, je forme pour vous et tous ceux qui vous entourent **le vœu d'horizons sereins**.

Cette année 2022 se doit d'être celle **du renouveau** pour surmonter les épreuves et sortir d'une spirale anxiogène.

L'engagement, la responsabilité, le sursaut collectif nous donnent les moyens de dresser **les perspectives d'un quotidien plus positif.**

Chacun porte en soi cette **possibilité d'agir.**

Bien sûr **sur le plan national** nous attendons tous une personnalité qui sache incarner **la vision d'une France plus apaisée**, Une figure qui sache au moment où l'urgence l'impose, prendre les décisions courageuses **pour le bénéfice du plus grand nombre, sans diviser plus encore.**

En affirmant au plus haut les valeurs qui font le ciment de leur engagement, en allant à la rencontre des citoyens, **avec une vision à long terme et des solutions concrètes, les élus ont aujourd'hui plus que jamais un rôle à jouer pour écouter, expliquer, convaincre.**

C'est aussi le cas pour notre village. Par exemple sur le thème qui nous est le plus cher **à Santeny,** notre environnement.

Si à Santeny le cadre de vie est important pour tout le monde, il est devenu un véritable réconfort en période de pandémie. Ici, nous le savons, **notre paysage est une valeur en soi.**

Que ce soit pour les plus jeunes, de plus en plus sensibles à l'environnement, comme pour les seniors, attachés à la transmission de ce bien commun, **l'aspiration à entretenir et protéger notre village est bien vivante.**

Comment y parvenir ?

Des solutions existent pour que tous les projets dans notre commune prennent en compte cette priorité environnementale.

Tel est le sens de **la Charte architecturale et paysagère que j'ai proposée** lors de la campagne de 2020, pour que les projets à venir ne dénaturent ni ne dévalorisent ce qui nous est cher.

De mon point de vue, cette **politique du paysage doit s'élaborer avec les Santenois, en toute transparence, et devenir la référence** pour que chacun de façon durable continue à vivre agréablement dans cet environnement privilégié,

Donnons du sens et de la cohérence à nos actions !

Valérie Mayer-Blimont
Facebook : santeny comme on l'a choisi
Site : https://santenycommeonlachoisi.fr

Ensemble pour lutter contre le désert médical

Le Plateau Briard est particulièrement touché par la désertification médicale, phénomène accentué récemment par le départ à la retraite et le décès brutal de 2 médecins emblématiques de Marolles. Leurs patientèles sont aujourd'hui totalement démunies malgré les efforts des praticiens du secteur.

C'est dans ce contexte que notre député Laurent Saint-Martin a récemment organisé une réunion regroupant certains acteurs de la santé et à laquelle assistaient **nos 3 médecins Santenois.** A les écouter, on ne peut aujourd'hui que **se féliciter d'avoir favorisé leur installation en 2017 malgré les réticences de notre maire actuel, alors dans l'opposition**. Car c'est bien grâce à eux que nous pouvons espérer apercevoir un peu de lumière au bout du tunnel. Grâce à leur professionnalisme, leur enthousiasme, leur pragmatisme et leur engagement, ils ont créé une maison médicale à Marolles, fait venir certains spécialistes, de nouveaux confrères, des paramédicaux. Ils ont embauché des assistantes qui les déchargent de certaines tâches (ils comptent chacun environ 1700 patients !) et travaillent journellement au développement de l'offre médicale.

Au-delà de toutes ces actions **c'est surtout la dynamique qu'ils ont créée pour faire du Plateau Briard un pôle attractif qui est importante, voire vitale.**

C'est là que le rôle de l'élu est important. Plutôt que d'imposer des choix politiques inadaptés, souvent issus de promesses électorales … il faut désormais très modestement accepter de laisser les professionnels de santé et leurs partenaires faire des propositions de développement et être des **facilitateurs techniques ou financiers.** Et il faut également accepter que l'évolution se fera progressivement, dans le temps, jusqu'à arriver dans une dizaine d'années aux premiers effets de la disparition du numerus clausus. Mais surtout, il faut créer les conditions d'un partenariat dynamique sans arrière-pensées et instaurer un climat de confiance qui encourage les installations sur nos communes.

Et c'est sur une note d'espoir que nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé et bonheur pour 2022 ! Portez-vous bien.

Facebook : santeny avant tout 2020
Mail : santenyavanttout2020@gmail.com
Site : http://santenyavanttout.fr

Décisions lourdes de conséquence

Après 8 années passées au côté du Maire Vincent Bedu, dont 18 mois comme 2ème adjointe enfance-jeunesse, celui-ci a proposé au conseil municipal ma destitution le 29 novembre. La plupart des élus du groupe EPS, naïfs ont validé une **prétendue formalité administrative.** Pourtant la réalité est tout autre.

J'ai subi **un chantage odieux m'obligeant à choisir entre mes délégations et mon implication bénévole** aux sorties culturelles de l'ACS avec Jean-Claude Gendronneau, ancien Maire sorti totalement du cadre politique.

Hélas, la décision d'éviction a été irréfléchie et contreproductive. Dorénavant je serai conseillère municipale d'opposition attentive à l'intérêt de Santeny.

D'ailleurs, le 1er décembre un projet d'implantation d'une antenne 5G Bouygues est apparu sur le site de la mairie : **structure de 32 mètres** devant être implantée **en mars 2022** sur un terrain privé au centre commercial du Domaine, **à 250 mètres de l'école**.

Bien que je valide cette technologie importante pour Santeny **l'emplacement est inesthétique et inadapté**. J'ai alors lancé une pétition dans le but de nous protéger et conserver notre cadre de vie verdoyant, valeurs EPS que je continue à respecter. **Au fait, qu'est devenue l'association EPS ?**

Entre le 31 mars et le 3 novembre (date de réception du Dossier d'Instruction Mairie) la majorité est restée sourde et inerte aux sollicitations successives de rendez-vous de l'opérateur.

Que s'est-il passé entre ces deux dates ? **Presque rien !**

Grâce à votre mobilisation de 245 signataires, **la majorité, bousculée se saisit à peine du dossier** pour négocier un autre emplacement. Pourquoi le Maire, dès le début, n'a pas concerté les élus ? Volonté, négligence, amateurisme de sa part et de ses proches acolytes ?

Un Maire conscient du danger pour notre cadre de vie, dès le premier mail de l'opérateur, aurait tenu compte de la somme d'intelligences du conseil municipal afin de travailler de concert avec Bouygues, sur un emplacement approprié.

Monsieur le Maire vous dira que tout est sous contrôle, c'est dans son discours papelard.

Hélas, comme dirait G. Clemenceau
« Quand les événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs ».

Enfin, je présente à tous les santenois(es), **mes meilleurs voeux pour une année 2022 douce et sereine.**

Karen Nabeth
Conseillère municipale indépendante
Suivez-moi sur : Facebook.com/KarenNabeth

Consommer local près de chez vous, c'est facile !

Achetez en ligne aux producteurs locaux puis venez retirer votre commande à Santeny le Mercredi Soir

N'attendez plus, inscrivez vous sur notre site:
locavor.fr
Inscription gratuite sans engagement ni obligation d'achat
locavor.santeny@laposte.net

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

Work and Learn est un acteur de la santé au travail qui intervient sur les risques professionnels (diagnostic, intervention et formation), la qualité de vie au travail (analyse du travail et groupe d'analyse de pratique professionnelle) et une consultation individuelle santé et travail.

www.workandlearn.fr

CONSULTATION SANTÉ ET TRAVAIL

Un double cursus en ressources humaines et en psychologie du travail me permet d'appréhender les situations de travail avec deux regards très complémentaires.

Je vous écoute et vous accompagne face à des situations de travail qui peuvent générer de la souffrance : **stress - épuisement professionnel - harcèlement - dépression - addiction - surcharge mentale - problème relationnel - retour au travail après un arrêt ou un burn-out...**

La démarche proposée permet de personnaliser l'accompagnement et d'établir des plans d'action concrets pour comprendre les effets de la situation sur soi, en lien avec son histoire personnelle et agir sur son environnement.

J'accompagne aussi à la construction du projet professionnel :
bilan de compétences - recherche d'emploi - validation des acquis de l'expérience.

LYDIA MARTIN Psychologue du travail (Dr.)
Lydia.martin@workandlearn.fr
07 69 23 44 06
plateforme de formation www.learning.workandlearn.fr
prise de rdv sur Doctolib

N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Les Menus Services
LA CONFIANCE À DOMICILE

Portage de repas dans le Val-de-Marne Sud

SI services à la personne

Illustrations : La Pompadour

- **Vos repas 7j/7** ou les jours que vous choisissez
- Les conseils d'une **diététicienne** pour un suivi personnalisé
- **Composez vous-même** votre repas

Votre agence
01 45 95 79 91
34, avenue du Général Leclerc
94440 SANTENY

Aides fiscales sur les prestations de services à la personne - Loi de finances n° 2016-1917 du 29 /12/2016

Les Menus Services c'est aussi
du ménage à domicile
avec des produits 100% naturels

Le Ménage by les Menus Services

www.les-menus-services.com

LA VILLE À VOTRE SERVICE

MAIRIE PRATIQUE

→Mairie
Place du Général de Gaulle
mairie@mairie-santeny.fr

- Secrétariat du Maire : 01 56 32 32 35
- Direction Générale des Services : 01 56 32 32 35
- Service urbanisme sur rdv : 01 56 32 32 38
- Services techniques : 01 56 32 32 30
- Service sports et associations : 06 27 02 66 26

→Espace Services Citoyen
→Maison France Services
1 rue de la Fontaine
Tél : 01 56 32 32 32
direction.population@mairie-santeny.fr

- affairesgenerales@mairie-santeny.fr
- etatcivil@mairie-santeny.fr
- elections@mairie-santeny.fr
- accueil.alsh@mairie-santeny.fr
- ccas@mairie-santeny.fr

→Police municipale pluricommunale
1 bis rue de la Fontaine
Tél : 01 85 78 79 10
contact@pm-plateaubriard.fr

→Centre de loisirs
Voie aux Vaches
Tél : 01 56 32 44 57
alsh@maire-santeny.fr

L'équipe d'animation accueille vos enfants tout au long de l'année les mercredis et pendant les vacances scolaires.

→Cap Jeunes
3 route de Marolles
Tél : 06 27 02 66 24
jeunesse@maire-santeny.fr

Le Cap Jeunes est une structure destinée aux jeunes Santenoises et Santenois de 11 à 15 ans.

PHARMACIE de garde

Dimanche 6 février
Pharmacie du village
5 rue de Villarceau
Lésigny
01 60 02 21 44

Dimanche 13 février
Pharmacie Dia
23 place Fraternité
Sucy-en-Brie
01 45 90 18 72

Dimanche 20 février
Pharmacie Touboul
3 rue des Gres
Brunoy
01 60 46 02 77

Dimanche 27 février
Pharmacie Touboul
3 rue des Gres
Brunoy
01 60 46 02 77

Dimanche 6 mars
Pharmacie Hamzaoui
CC de Boissy
Boissy-St-Léger
01 45 69 72 22

Dimanche 13 mars
Pharmacie de Périgny
1 bis Place de Boecourt
Périgny-sur-Yerres
01 45 98 66 47

Dimanche 20 mars
Pharmacie Clos de Pacy
CC du Clos de Pacy
Sucy-en-Brie
01 45 90 28 32

Dimanche 27 mars
Pharmacie de la place
24 place du marché
Brie-Comte-Robert
01 64 05 00 91

Dimanche 3 avril
Pharmacie de la Ferme
14 rue de la Libération
Varennes-Jarcy
01 69 39 01 48

Dimanche 10 avril
Pharmacie Marguerie
CC les Orchidées
Limeil-Brévannes
01 45 69 73 75

Dimanche 17 avril
Pharmacie des
Hautes Mardelles
101 rue de Cerçay
Brunoy
01 60 46 96 76

NUMÉROS D'URGENCE

17
Police secours

18
Pompiers

15
SAMU

115
SAMU social

3624
SOS médecins

RESTEZ CONNECTÉS !

Retrouvez toute l'information municipale sur www.mairie-santeny.fr

Facebook
Ville de Santeny

SIVOM

PROCHAINES COLLECTES

01 69 00 96 90
Allo encombrants

28 février
Branches

CARNET

NAISSANCE

Clément LARROZE
22 octobre

Sofia SOBREIRA RODRIGUES
28 octobre

Juliano FARIA
13 novembre

Edena TALEB
20 novembre

Anasser ROSTAS
26 décembre

DÉCÈS

Solange BUCHILLOT épouse CAGNAT
Jean ANDLAUER
Jacques MULLOIS
Allain CROSSARD
Ginette MARLIER épouse BOULET
Pierre BORDAS
Claude BOUHANA

Vaccination Covid 19

Un grand merci

La municipalité remercie Mesdames Giovanna Godart, chirurgien, Francine Kergrohen, médecin anesthésiste, Marianne Petit, médecin généraliste et Claire Galacteros infirmière d'Etat d'avoir organisé bénévolement trois 1/2 journées de vaccination à l'Espace Montanglos. Elles ont permis à de nombreux Santenois de se faire vacciner contre la COVID-19.

L'AGENDA DE FÉVRIER/MARS

→Crêpes party
Mardi 15 février > 14h00
Espace Montanglos

→Concours de nouvelles
«Jeunes plumes santenoises»
A partir du 15 février
Règlement téléchargeable
sur www.mairie-santeny.fr

→Permanence Mutuelle Communale
Mercredi 16 février > 14h00 à 17h00
Espace Services Citoyen
1 rue de la Fontaine
Uniquement sur rendez-vous

→Conseil municipal
Lundi 21 février > 20h30
Espace Montanglos

→Concert
«Joue-moi du Chopin»
Mardi 8 mars > 20h30
Château de Santeny
2 route de Marolles
Réservation sur infinidarts@gmail.com

→Journée de l'audition
Jeudi 10 mars
Espace Montanglos

→Carnaval dans les écoles
Vendredi 11 mars

→Permanence Mutuelle Communale
Mercredi 16 mars > 14h00 à 17h00
Espace Services Citoyen
1 rue de la Fontaine
Uniquement sur rendez-vous

→Soirées musicales du château
Mardi 29 mars > 20h30
Château de Santeny
2 route de Marolles
Réservations : 01 45 98 29 34

1ère édition

des JEUNES PLUMES SANTENOISES

CONCOURS DE NOUVELLES 2022

TU AS
ENTRE
11 ET 18 ANS
ET TU AIMES
ÉCRIRE ?

THÈME

« LE JOUR OÙ JE SUIS TOMBÉ SUR CETTE PHOTO... »

Concours parrainé par Frédéric Aribit
écrivain et professeur de lettres

Inscriptions à partir du
15 février 2022
sur www.mairie-santeny.fr